



Extrait de délibération

Identifiant
2019-12-02

Comité syndical 16 décembre 2019 – Parthenay

L'An Deux Mille dix neuf le seize décembre à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président. Mme. Nadine MINEAU a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 10 décembre 2019

Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants

Présents : 20 titulaires / 1 suppléant

Absents, excusés : 11 titulaires / 30 suppléants

Votants : 21

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François	FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	CUBAUD Olivier, GAILLARD Didier, ALBERT Philippe, LARGEAU Béatrice, BELY Françoise, GUERIN Jean-Claude, DUFOUR Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude, ROUVREAU Laurent, BERGEON Patrice	BOUCHER Hervé-Loïc, GILBERT Véronique, BRESCIA Nathalie, De TALHOUET ROY Hervé,		
Val de Gâtine	RIMBEAU Jean-Pierre, MINEAU Nadine, EVRARD Elisabeth, CHAUSSERAY Francine, BOUJU Gilles, DOUTEAU Patrice, OLIVIER Pascal	CANTET Jean-Paul, MORIN Joël, BARANGER Johann, LEMAITRE Thierry, GUERIT Jean-Philippe, BASTY Jean-Pierre	FRADIN Jacques	ATTOU Yves

Contrat régional de dynamisation et de cohésion : Demande de subvention ingénierie 2020 pour les missions de Chef de projet territorial / Chef de projet économie / Coordination santé / Animation du programme LEADER

Le Conseil régional Nouvelle Aquitaine, par délibération du 10 avril 2017, a fixé les principes et objectifs stratégiques de la nouvelle politique contractuelle territoriale.

Son règlement d'intervention adopté le 26 mars 2018 vise à permettre la déclinaison opérationnelle, il précise les dispositifs mobilisables et répond plus spécifiquement à deux besoins :

- une approche différenciée en fonction du niveau de vulnérabilité notamment en matière d'aide à l'ingénierie territoriale ;
- un cadre d'intervention unifié entre les 3 anciennes régions.

Le Pays de Gâtine, engagé dans le processus de contractualisation, a été classé territoire en situation de vulnérabilité relative. Il peut bénéficier de ce fait en parallèle de son contrat de « **dynamisation et de cohésion** » d'un cofinancement de l'ingénierie développée et mise à disposition des acteurs du territoire.

Le cahier de charges relatif à l'ingénierie prévoit différents profils de poste :

- Chef de projet territorial (maximum 0,5 ETP) : interlocuteur privilégié de la Région, il œuvre à l'élaboration du contrat et à sa mise en application, son suivi et application ;
- Chef de projet économie, emploi, formation (1 ETP) : animateur et coordonnateur de l'action économique sur le territoire de projet en lien avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème territorial ;
- Chargé(e/s) de mission thématique (1,5 ETP) : ingénierie mobilisée au regard de la stratégie du contrat et des actions retenues.

En tant que pilote de la contractualisation, le pays est identifié par la région comme son interlocuteur privilégié pour la mise en œuvre du contrat, il a dans ce cadre un rôle de coordination et de suivi du contrat et peut solliciter un cofinancement sur plusieurs postes.

Profil de poste	Soutien régional	Missions
-----------------	------------------	----------

1. Chef de projet territorial		
Marion ROGEON	0.5 ETP	<p>Interlocuteur privilégié de la Région dans la mise en œuvre du contrat, il coordonne et participe à la mise œuvre du projet de développement global du territoire</p> <p>Pilotage, animation et articulation des différents programmes d'intervention sur le territoire</p> <p>Mise en œuvre des instances de gouvernance, d'outils de suivi, Instruction et portage des projets du territoire et information des porteurs de projets</p> <p>Développement et animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels</p> <p>Organisation et animation de la relation avec la population</p> <p>Partenaire technique des services de la Région Nouvelle- Aquitaine, dans le déploiement de leurs politiques</p>
Profil de poste	Soutien régional	Missions
2. Chef de projet économie		
Marion ROGEON	0.5 ETP	<p>Interlocuteur privilégié de la Région dans la mise en œuvre du contrat, il coordonne et participe à la mise œuvre du projet économique du territoire</p> <p>Animation et organisation de l'écosystème des acteurs économiques du territoire.</p> <p>Développement des partenariats et des réseaux professionnels</p> <p>Il contribuera au développement des initiatives collectives innovantes en lien avec les clubs d'entreprises, les partenaires de l'économie et les entrepreneurs du territoire. Le chef de projet, s'attachera à promouvoir les démarches innovantes des acteurs économiques locaux, répondant ainsi à l'un des critères définis dans l'action 2 du programme LEADER du Pays de Gâtine.</p> <p>Assistance technique des porteurs de projets économiques sur le territoire de Gâtine, qu'ils soient créateurs, repreneurs d'activité ou entrepreneurs en développement. Assistance et conseil les collectivités en matière économique et commerciale au regard des priorités régionales. Le chef de projet sera le relais-expert auprès des collectivités pour les accompagner dans leur projet de développement, et s'imposera comme la courroie de transmission entre lesdites collectivités et les futurs entrepreneurs</p> <p>Relais local des politiques régionales et participation à leur diffusion, veille des dispositifs régionaux et en être le relai territorial. Le chef de projet permettra d'accroître le recours aux dispositifs régionaux en les articulant avec les projets des acteurs.</p>
Profil de poste	Soutien régional	Missions
3. Chef de projet Santé		
Ronan CESBRON	0.5 ETP	<p>Interlocuteur privilégié de la Région et des acteurs du territoire dans la mise en œuvre du contrat local de santé et de l'appui aux porteurs de projets.</p> <p>Appui des professionnels de santé dans l'élaboration de leur projet de santé</p> <p>Appui des collectivités en parallèle de la définition du projet de santé des professionnels sur la partie immobilière des projets.</p> <p>Appui des initiatives et projets collectif au regard du contrat local de santé et en lien avec les partenaires du territoire.</p> <p>Suivi, en lien avec le chargé de mission SIG du PETR, des données statistiques relatives à l'offre de soins de premier recours sur le territoire,</p> <p>Relais-expert du territoire avec les institutions régionales et nationales sur l'évolution de l'offre de soins mais également sur le relais auprès des acteurs des dispositifs et appels à projet disponibles.</p> <p>Élément moteur pour initier des projets innovants permettant d'ancrer de nouvelles pratiques professionnelles (E-santé et coopération sanitaire et médico-sociale) entre les acteurs du territoire</p>

En complément, une ingénierie d'animation du programme LEADER peut être financée ; la politique régionale d'aménagement du territoire devant s'articuler avec la mise en œuvre optimale du programme LEADER pour lequel la Région est autorité de gestion. Cette articulation est une condition de l'utilisation efficiente des moyens de financement mis à disposition par les différents partenaires : Europe, Etat, Région, Départements, collectivités territoriales, partenaires privés.

Objectifs :

- Soutenir les plans de développement de chaque GAL au regard des orientations de politique régionale, notamment en matière d'économie, emploi, formation et innovation.
- Favoriser la réalisation d'expérimentations et de projets territoriaux innovants et structurants s'inscrivant dans le cadre des compétences régionales

La mission d'animation couverte par 0,5 équivalents Temps Plein au Pays de Gâtine, comprend :

- l'animation du projet dans ses différentes composantes et dans sa transversalité (mise en œuvre des synergies, montage des opérations.
- L'accompagnement du ou des projets de coopérations
- La capitalisation
- La participation au réseau régional
- La gestion financière
- Une évaluation du programme, au fil de l'eau, ou à mi-parcours et en fin de programme, sera réalisée pour permettre d'ajuster le pilotage.

Dans le cadre de la politique régionale, le poste d'animation du programme LEADER peut être soutenu à hauteur de 10 000 € maximum pour 1 ETP, soit 5000 € pour un ½ ETP.

Au vu de ce qui précède, les membres du Comité syndical décident d'autoriser le Président à déposer auprès des services régionaux une demande de subvention « ingénierie » pour les missions suivantes :

- la mission de chef de projet territorial assurée par Marion Rogeon sur la base de 0,5 ETP,
- la mission de chef de projet économie assurée par Marion Rogeon sur la base de 0,5 ETP,
- la mission de coordination santé (thématique Santé) assurée par Ronan Cesbron sur la base de 0,5 ETP,
- la mission d'animation du programme LEADER assurée par Céline Karasinski sur la base de 0,5 ETP,

selon les conditions mentionnées ci-dessus et le plan de financement prévisionnel suivant :

Prénom et NOM de l'animateur	Missions	Type et durée du contrat	Organisme (si convention de partenariat)	Temps affecté en ETP	Coût des charges (bruts + charges)	Plan de financement					
						Région	UE	Etat	Département	Fonds propres	Autres
Marion Rogeon	Chef de projet territorial	CDD		0,5	43 000,00 €	10 750,00 €	- €	- €	- €	21 500,00 €	- €
	Chef de projet éco emploi formation			0,5		10 750,00 €	- €				
Ronan CESBRON	Thématique - Coordination santé	Titulaire FPT		0,5	59 500,00 €	12 500,00 €		15 000,00 €	- €	32 000,00 €	- €
Céline KARASINSKI	Animation programme LEADER	Mise à disposition	Chambre d'Agriculture 79	0,5	30 420,00 €	5 000,00 €	22 412,24 €	- €	- €	34,24 €	3 042,00 €
TOTAL GENERAL				2	132 920,00 €	39 000,00 €	22 412,24 €	15 000,00 €	- €	53 465,76 €	3 042,00 €

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme

Le Président
 Didier GAILLARD